



COMMUNE DE

St-Légier-La Chiésaz

---

## COMMUNICATION DE LA MUNICIPALITE AU CONSEIL COMMUNAL

---

No 12-2017 - Séance du 27 novembre 2017 - Orale

Commission municipale « Mobilité et Sécurité »

Madame la présidente,  
Mesdames et Messieurs les conseillères et conseillers,

Pour faire suite à la démission de M. Michel Mamin, le PLR a proposé la candidature du conseiller communal, M. Carlos Contreras afin de lui succéder.  
La municipalité a décidé d'approuver cette candidature.

Pour rappel, cette commission municipale "Mobilité et Sécurité" est chargée de conseiller la municipalité dans les questions touchant l'un de ces deux domaines et ses membres sont en principe nommés pour la durée de la législature.

Nous vous remercions, Madame la présidente, Mesdames et Messieurs les conseillères et conseillers, de votre attention.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic  
A. Bovay



Le secrétaire  
J. Steiner

St-Légier-La Chiésaz, le 27 novembre 2017

M. Dominique Epp, municipal délégué

Copie au bureau du conseil communal